

For Immediate Release
Office of the Ombudsman
PR05-002

June 6, 2005

OMBUDSMAN TABLES ANNUAL REPORT, COMMITTS TO EXPAND SERVICES

VICTORIA – B.C.’s Acting Ombudsman Howard Kushner today released his 2004 Annual Report, which outlines the office’s achievements for 2004, a year marking the 25th anniversary of the creation of British Columbia’s Ombudsman’s Office.

The Office of the Ombudsman received in excess of 8,500 complaints and inquiries, and closed more than 1,600 investigative files in 2004.

“About nine per cent of matters investigated resulted in positive changes to policies, practices or regulations,” said Kushner. “Such changes prevent unfairness issues from arising again in the future.”

Kushner also announced his recent decision to once again investigate complaints concerning local governments and their related agencies, as well as complaints concerning self-regulating professions. A time-limited funding increase has enabled the office to hire two additional investigators, which will enable the office to place these complaints into a holding queue, to be assigned for investigation as resources allow.

“My 2004 Annual Report outlines my office’s ongoing commitment to ensuring fairness and accountability in public administration in British Columbia,” said Kushner. “My office looks forward to once again reviewing and investigating complaints concerning all authorities listed in the schedule to our *Act*.”

The Annual Report is available from the Office of the Ombudsman or at its website at www.ombudsman.bc.ca.

-30-

Contact:
Bruce Ronayne
Director of Investigations
250 387-0196 (direct)
Toll-free at 1-800 567-3247

Version française page suivante.

-more-

L'OMBUDSMAN DÉPOSE SON RAPPORT ANNUEL ET PROMET D'ACCROÎTRE SES SERVICES

VICTORIA – M. Howard Kushner, ombudsman par intérim de Colombie-Britannique, déposait aujourd'hui son rapport annuel, lequel soulignait les réalisations de l'organisme en 2004, année marquée par le 25^e anniversaire du Bureau de l'ombudsman de Colombie-Britannique.

Le Bureau de l'ombudsman a reçu au-delà de 8 500 plaintes et demandes et a clos plus de 1 600 dossiers d'enquête en 2004.

« Environ 9 p. cent de toutes les questions sur lesquelles nous avons fait enquête ont permis d'apporter des changements positifs à des politiques, à des pratiques ou à des règlements », a déclaré M. Kushner. « De tels changements empêchent d'autres injustices de se produire à l'avenir. »

M. Kushner a profité de l'occasion pour faire part de sa récente décision d'enquêter à nouveau sur les plaintes relatives aux gouvernements locaux et à leurs agences affiliées, de même que sur les plaintes concernant les professions autoréglementées. Une hausse de financement d'une durée limitée a en effet permis au bureau de l'ombudsman de procéder à l'embauche de deux nouveaux enquêteurs, ce qui permettra au bureau de placer ses plaintes dans une file d'attente où elles seront par la suite assignées pour enquêtes lorsque la disponibilité des ressources le permettra.

« Notre rapport annuel de 2004 fait état de l'engagement continu de notre bureau pour une administration publique équitable et responsable », a fait valoir M. Kushner. « Nous nous réjouissons de pouvoir de nouveau réviser et enquêter sur les plaintes qui concernent toutes les autorités dont la liste apparaît à l'annexe de la loi qui nous régit. »

Le rapport annuel du bureau de l'ombudsman peut être consulté dans le site Web de l'organisme, au www.ombudsman.bc.ca.

Renseignements :

Bruce Ronayne

Directeur des enquêtes

(250) 387-0196 (ligne directe)

Sans frais : 1 800 567-3247